



regime TUTELLE DE MAJEURS PROTEGE

Par **CARRARA**, le **19/01/2021** à **18:32**

Bonjour

peut on faire des produits d assurance vie avec le capital reçu suite a la vente de biens immobiliers

aux deux héritiers ,comme bénéficiaires en cas de décès de la personne mise sous tutelle.

QUEL ACCORD OBTENIR LE JUGE

PS SININ PENALISE A HAUTEUR DE PLUS DE 55% sur le capital restant .

mille merci

cordialement

Par **Marck_ESP**, le **19/01/2021** à **21:19**

Bonjour

C'est possible, mais comme il s'agit d'une acte de disposition, le tuteur doit d'abord recueillir l'autorisation du juge en charge des tutelles (juge des contentieux de la protection).